

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. X.

No. 47.

Prix du numéro, 7 centimes.—Annonces, la ligne, 10 centimes.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 20 NOVEMBRE 1879

AVIS PUBLIC

est par le présent donné qu'en vertu de l'acte du Canada concernant les compagnies à fonds social, de 1877, des lettres patentes ont été émises sous le grand sceau du Canada, portant la date du premier jour d'octobre 1874, par lesquelles les actionnaires de la compagnie de lithographie Burland-Desbarats, constituant une corporation existante et valide dûment établie par lettres patentes, portant la date du quatrième jour de novembre 1874, et émises sous l'autorité de l'acte de 1869 concernant les lettres-patentes des compagnies à fonds social, et faisant le commerce de

Gravures, de lithographie, d'imprimerie et de publications,

dans la cité de Montréal—ainsi que tous ceux qui pourraient ci-après devenir actionnaires de la dite compagnie, ont été incorporés, comme corps incorporé et politique, ayant succession perpétuelle et un sceau commun sous le nom de la

Compagnie de lithographie Burland (limitée.)

avec tous les droits et pouvoirs conférés par l'acte en premier lieu mentionné, et sujet à toutes les conditions et dispositions du dit acte, et dans le but de faire le commerce de

Gravures, de lithographie, d'impressions et de publication

dans le Canada, avec un fonds total de

DEUX CENTSMILLE PIASTRES,

divisé en deux mille actions de cent piastres chaque.

Daté au bureau du Secrétaire d'État du Canada, ce troisième jour de novembre 1879.

J. C. AIKINS,
Secrétaire d'État.

SOMMAIRE

La réélection des ministres, par A. Gélinas.—La province de Québec et les beaux-arts, par Pascal Poirier.—Biographie, par L.-O. D.—Une tardive colère, par A. Gélinas.—M. Fabre en France.—Ça et là, par L.-O. D.—Nouvelles étrangères.—Nos gravures.—L'opinion du marquis de Lorne sur la question Letellier.—Un étudiant en habit noir.—Lettre de Lourdes.—La muette qui parle, par F. du Boisgobey (suite).—Choses et autres.—Arago.—Terrible combat avec un chat-tigre.—Pensées.—Le jeu de dames.—Les échecs.—Prix du marché de détail de Montréal.

GRAVURES: Investiture de Mgr McGill par le président Grévy; Ravin sur la rivière Nicolet; Moulin sur la rivière Nicolet; Chefs des Zoulous signant les articles de paix; Camp de chasse; Un paysage sur l'Hudson.

LA RÉÉLECTION DES MINISTRES

Les nouveaux ministres de Québec ont dû se conformer à l'usage, et remettre leurs mandats de députés en même temps qu'ils acceptaient leurs portefeuilles, pour se présenter devant le peuple. L'appel nominal des candidats a eu lieu jeudi dernier dans cinq des divisions devenues vacantes par suite du changement d'administration. L'hon. M. Chapleau et l'hon. M. Loranger ont été réélus par acclamation. Les autres ministres, les honorables MM. Robertson, Lynch et Paquet, ont de l'opposition. On croit que l'hon. M. Flynn, dont l'élection est fixée pour la fin du mois, sera élu sans contestation, bien que plusieurs journaux de l'opposition aient affir-

mé qu'il y aurait lutte sur toute la ligne. Mais leur prédiction, qui s'est trouvée fautive pour les comtés de Laval et Terrebonne, pourrait bien l'être aussi pour le comté de Gaspé.

Il y a changement de tactique chez les libéraux cette fois. Lors du renversement de leur parti à Ottawa, l'année dernière, ils avaient laissé réélire par acclamation tous les ministres conservateurs, au nombre de onze. On devait leur savoir gré de cette attitude conciliante et modérée, et ce fut un bon point à leur actif. Le parti, cependant, est d'avis que les circonstances actuelles requièrent une action différente, et c'est pourquoi il fait la guerre aux ministres conservateurs de Québec, après avoir accueilli pacifiquement les ministres conservateurs d'Ottawa.

Il y a liberté complète d'action à cet égard, au reste, bien que les conseils de la sagesse et de la modération semblent d'ordinaire indiquer l'abstention plutôt que la lutte. On considère bien que la réélection est une corvée assez ingrate et assez superficielle imposée à tout député qui devient ministre, et que les partis devraient s'entendre pour en faire en général une simple formalité; mais cela reste tout de même une affaire de tactique, qui peut varier suivant les cas, et il n'y aurait qu'une longue pratique de l'abstention volontaire qui pourrait, en créant une coutume, faire prévaloir à la longue celle-ci contre la loi. C'est aux adversaires à voir, dans chaque cas, s'il ne vaut pas mieux, pour leur cause, s'écarter devant les ministres qui subissent l'épreuve exigée que de leur faire obstacle.

On ne saurait, toutefois, poser en principe que la loi n'est pas sage et qu'il faut l'ignorer entièrement, sous prétexte qu'un ministère nouveau, n'ayant encore rien fait, ne saurait prêter le flanc et ne peut être condamné. Un nouveau cabinet, s'il n'a rien fait, n'en porte pas moins une responsabilité rétroactive, pour ainsi dire, qui découle des actes passés de ses membres, des opinions professées par eux, et du programme plus ou moins officiel de leur parti. Le peuple peut se prononcer sur leur compte avant même de les avoir vus à l'œuvre, et en se basant seulement sur leur conduite antérieure. Il peut manquer de confiance dans les hommes, tout en approuvant leur programme, et on doit le mettre à même de les récuser, s'il le juge à propos, et de renverser la décision de la Couronne qui les a choisis.

Ce qui ne veut pas dire pourtant qu'il faut prendre cette théorie au pied de la lettre, et porter un respect absolu à cette espèce de jugement populaire, décrété par la loi. Le peuple n'est pas un juge infaillible et la constitution n'est pas une machine parfaite, tant s'en faut. La loi de la réélection prête aux abus et aux injustices, comme la plupart des lois. De ce qu'un ministre est battu, on ne doit pas en conclure nécessairement qu'il ne méritait pas d'être élu et que la couronne avait fait un mauvais choix. On a vu, pendant longtemps, en Angleterre, les ministres et quelquefois même les simples chefs de parti, se trouver souvent dans l'impossibilité de se faire réélire, non parce qu'ils étaient indignes de leurs hautes fonctions, mais parce que le parti adverse se ruait sur eux pour leur faire une guerre à mort chaque fois qu'ils avaient à se présenter devant les électeurs. Il en résultait qu'ils étaient obligés, pour rester à la Chambre,

de s'adresser aux bourgs pourris, c'est-à-dire d'acheter leurs mandats. Et ici même, nous avons vu des hommes comme sir John Macdonald, sir Georges Cartier, l'hon. M. Blake, l'hon. M. Lang-vin, battus dans leurs divisions. Sir John et sir Georges ont siégé tous deux comme députés de comtés perdus de l'Ouest.

D'ordinaire, le résultat le plus clair de l'opposition faite aux ministres, c'est la perte de temps pour ceux-ci. Ainsi, le cabinet Chapleau, arrivé au pouvoir à la fin du dernier mois, n'a pas encore pu s'occuper sérieusement des affaires publiques, ses membres étant absorbés par la préoccupation de leurs élections. Lorsqu'il est manifeste d'avance que la contestation est inutile, il semble que dans l'intérêt général on devrait l'éviter.

A. GÉLINAS.

LA PROVINCE DE QUÉBEC ET LES BEAUX-ARTS

Que Hanlan le rameur brise sa rame, demain, tombe à l'eau et se noie, la province d'Ontario toute entière portera son deuil. Pourquoi? Parce que cette foule qui fait consister la gloire dans la force musculaire, aura perdu son héros. Rien de plus logique.

Pour nous, qui nous piquons d'un goût plus raffiné, ce deuil nous ferait sourire; ce qu'ils appellent là-bas un héros, nous appelons cela, nous, un muscle; et l'engouement de nos voisins pour les muscles de Hanlan nous fait tout au plus lever les épaules.

Il faut autre chose que du physique pour capter notre admiration. Très-bien. Mais alors, que nous faut-il? Devant qui ou devant quoi brûlons-nous notre encens? Athènes sacrifiait aux beaux-arts, Sparte à la victoire; les Anglais ont le culte de Shakespeare, la petite république Helvétique à William Tell. Quelle idole opposerons nous aux idoles des autres peuples? Quel homme, quel chef-d'œuvre, quelle institution fera naître chez nous l'enthousiasme national soulevé chez nos voisins par une victoire à la rame?

Prenons garde; il vaut peut-être mieux adorer des faux dieux que ne rien adorer du tout; l'erreur est préférable à l'impiété, et le pire terrain est celui où aucune végétation ne croît.

Une indifférence profonde, désespérante, pour tout ce qui relève du beau, envahit notre population. Nous n'avons d'enthousiasme pour rien, ni pour personne. Ce qui a marqué l'enfance des grandes nations, se fait à peine sentir chez nous. Les arts d'agrément et les arts scientifiques nous trouvent également indifférents. L'on dirait que la conquête, en étouffant chez nos pères l'enthousiasme guerrier, a tari pour toujours, chez leurs descendants, les sources même de l'enthousiasme.

Un artiste, au Canada, est presque un être excentrique. Vu d'une manière abstraite, il conserve quelque prestige; pris dans la réalité, il fait sourire. La mesure de l'artiste donne celle des arts.

Quel prix attachons-nous, par exemple, à la peinture, et surtout à la sculpture? Je ne parle pas de la photographie, qui n'est, à proprement parler, qu'un art mécanique, où l'idéal n'entre pour rien.

Il s'est révélé de temps à autre parmi nous de beaux talents pour la peinture, pleins de fécondes promesses. Qu'en est-il devenu? L'atmosphère les a suffoqués.

En désespoir de cause, et pour vivre un peu de leur vie, la plupart se sont faits portraitistes et crayonneurs.

Pauvres âmes dévoyées!... Avec le crayon, cependant, quelques-uns ont pu faire leurs trois repas; ils seraient morts d'inanition avec le pinceau.

La véritable architecture subit le sort de la peinture. Existât-elle dans notre province, qu'elle ne serait pas appréciée et ne saurait l'être, la routine et le mauvais goût ayant obtenu droit exclusif de cité. L'on pourrait, cependant, trouver quelques exceptions dignes d'être mentionnées, les bâtisses du gouvernement, à Ottawa, par exemple. Les étrangers en admiraient l'originalité. Mais voici qu'un atroce barbare, un Zoulou, vient d'ajouter à cet ensemble symétrique de tours, de pointes, de flèches élégantes, une pièce inconcevable, un horrible tronçon, un coin immense, désigné aujourd'hui sous le nom de *tour Mackenzie*. Malheureux chef des libéraux! il n'avait pas mérité cet affront. On dit qu'un conservateur—ces gens-là sont sans pitié—se vengea de M. Mackenzie qui l'avait mis à la porte, en baptisant de son nom le monstre de pierre.

Quant aux autres monuments d'architecture dignes d'être distingués, la plupart ne sont que de serviles copies. Sous le rapport de l'originalité, certaines églises de campagne sont encore ce qu'il y a de préférable.

La musique est-elle mieux traitée que ses sœurs, l'architecture et la peinture? Il y a lieu de le croire. D'abord, le Canadien est un être privilégié du côté du gosier. Il chante tout l'été, et l'hiver... il chante encore. Plusieurs de nos chanteurs et chanteuses auraient même été de force à s'acquérir une renommée européenne. Mlle Emma Lajeunesse n'a d'autre avantage sur plusieurs sopranos de ma connaissance, que celui d'avoir cultivé sa voix sous la direction des maitres.

Il en est de même des pianistes et des violonistes. La race en fourmille. Ceux d'entre eux qui ont eu le privilège d'étudier à Paris, ont remporté des succès étonnants. Bref! les musiciens sont les seuls artistes qui aient chance de faire fortune au Canada. Cependant, si l'on en croit leurs plaintes et leurs cris de pitié, ils périssent sur cette terre inhospitalière.

Prêtez à cette gente chicanière un peu de votre éternelle patience, peintres et sculpteurs malheureux, qui souffrez sans mot dire!

Quant aux compositeurs, nous en avons incontestablement et des plus illustres... en herbe.

La littérature participe du sort des beaux-arts. Le littérateur comme le peintre, comme le compositeur, est condamné à périr à l'hôpital, s'il est laissé aux seules ressources de son art. Il y a entre eux cette différence, cependant, que nos écrivains jouissent, de leur vivant surtout, d'une considération souvent très-distinguée... relativement à leur mérite réel. Nos auteurs, historiens, nouvellistes, etc., sont peu lus, mais, en revanche, ils sont beaucoup louangés par des amis complaisants.

Quant au poète—que n'écrit-il en prose! —c'est un homme flimé.

Tout ce qui, en poésie, est beau, hardi,